



REPertoire des Formations de l'Aube 2021



Les inscriptions peuvent aussi se faire via internet www.fdc10.org



CONDITIONS D'ACCES &

inscription

Répondre à un besoin, nous perfectionner sur la gestion des espèces, des espaces ou dans notre comportement voilà à quoi la fédération des chasseurs a voulu répondre, la formation est une priorité et un axe de développement pour nous chasseurs.

Répondre à un besoin, nous perfectionner sur la gestion des espèces, des espaces ou dans notre comportement voilà à quoi la fédération des chasseurs a voulu répondre, la formation est une priorité et un axe de développement pour nous chasseurs.

Ces formations doivent impérativement constituer de véritables moments d'échange et de partage. L'accès à un stage doit faire l'objet d'une inscription préalable obligatoire à la Fédération ainsi que sur le site Internet de la FDCA et au plus tard 7 jours avant la date choisie. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Une convocation individuelle par courrier ou par mail parviendra directement aux personnes inscrites afin de valider leur inscription ou les informer, le cas échéant, de l'annulation de la formation.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2021

Nom - Prénom

Adresse - Code Postal - Ville

Téléphone

Adresse mail

JE SOUHAITE M'INSCRIRE A :		
FORMATIONS	cocher	COÛT
1 Préparation théorique et pratique à l'examen du permis de chasser*	<input type="checkbox"/>	46 € / 31 € (mineur)
2 Chasse accompagnée*	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
3 Chasseurs sentinelles de la nature	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
4 Agrément du piégeur	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
5 Chasse Corvidés / Pigeon	<input type="checkbox"/>	10 €
6 Valoriser son métier, sa passion	<input type="checkbox"/>	10 €
7 La biodiversité dans les agrosystèmes, une richesse pour l'agriculture ?	<input type="checkbox"/>	FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR VOTRE FOND DE FORMATION PROFESSIONNELLE
8 Comment favoriser la biodiversité dans un environnement viticole ?	<input type="checkbox"/>	
9 Implanter une haie et l'entretenir...	<input type="checkbox"/>	
10 Garde particulier	<input type="checkbox"/>	16 €
11 Formation complémentaire pour les gardes chasse particuliers	<input type="checkbox"/>	10 €
12 Bécasses et bécassines	<input type="checkbox"/>	10 €
13 Garde des bois	<input type="checkbox"/>	50 €
14 Chasser en toute sécurité	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
15 Initiation aux premiers secours	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
16 Améliorer la qualité de vos tirs à l'arme rayée	<input type="checkbox"/>	voir site ADCGG Aube
17 Savoir régler son optique de visée ou viseur point rouge...	<input type="checkbox"/>	voir site ADCGG Aube
18 Brevet grand gibier	<input type="checkbox"/>	voir site ADCGG Aube
19 Formation à la chasse d'été	<input type="checkbox"/>	GRATUIT
20 Chasse à l'arc*	<input type="checkbox"/>	16 €
21 Hygiène de la venaison	<input type="checkbox"/>	10 €
TOTAL		



PRÉPARATION THÉORIQUE ET PRATIQUE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

■ **Objectif** : Acquérir la formation obligatoire en vue de l'obtention du permis de chasser.

■ **Public** : Les candidats doivent être âgés de 15 ans révolus pour s'inscrire à l'examen du permis de chasser (mais ne pourront chasser qu'à l'âge de 16 ans).

LA CHASSE SE VIT AU FÉMININ !

La Fédération des chasseurs de l'Aube vous propose deux dates d'examen uniquement pour vous Mesdames : **le mardi 13 juillet 2021 et le mardi 14 septembre 2021.**



LES JOURS D'EXAMENS SONT :

- Du lundi 25 au mardi 26 janvier 2021
- Du lundi 1^{er} au jeudi 4 mars 2021
- Du lundi 10 au jeudi 12 mai 2021
- Du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021
- Du lundi 13 au jeudi 16 septembre 2021
- Du lundi 22 au jeudi 25 novembre 2021

FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

Formulaire spécifique à demander à la FDCA ou à télécharger. Coût de 46 € (31 € pour les mineurs).

NOUVEAUTÉ

PASSEZ VOTRE PERMIS SUR UN WEEK-END
Week-end du 11, 12, 13 juin 2021



CHASSE ACCOMPAGNÉE

■ **Objectif** : Acquérir la formation obligatoire en vue de l'obtention de l'autorisation de chasse accompagnée. Présence obligatoire d'un tuteur.

■ **Dates** : Samedi 10 avril 2021
Mercredi 16 juin 2021 / Samedi 19 juin 2021
Lundi 23 août 2021

■ **Lieu** : Dosches

■ **Public** : Les candidats doivent être âgés de 14 ans et demi révolus pour s'inscrire à la formation chasse accompagnée (mais ne pourront chasser accompagnés qu'à l'âge de 15 ans).

FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

Formulaire spécifique à demander à la FDCA ou à télécharger. GRATUIT.

CHASSEURS SENTINELLES DE LA NATURE

■ **Objectif** : Devenez référent départemental de la Fédération des Chasseurs. Appréhendez le fonctionnement de l'application IGN. Vous pourrez ainsi faire remonter des informations de terrain, indispensables pour défendre la chasse de demain, à l'aide de notre nouvelle application mobile unique en France !

■ **Date et horaires** : Jeudi 4 Mars 2021 de 19h00 à 21h00

■ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube

GRATUIT

TABARE PÈRE ET FILS

depuis 1933



TRANS-MANU-MACHINES

MANUTENTION - LEVAGE - TRANSPORT

Location : Grues - Chariots élévateurs - Nacelle
Containers de chantiers - Bungalows

TROYES • Z.A. des Grévottes
10, route de Verrières - 10450 Bréviandes
Tél. 03 25 82 22 70 • Fax : 03 25 49 66 27

Email : tmm.troyes@wanadoo.fr
www.trans-manu-machines.com



NOUVEAUTÉ

CHASSE DES CORVIDÉS ET DU PIGEON RAMIER

■ **Objectif** : Initier les participants à une méthode efficace de régulation des corvidés et du pigeon ramier par tir.

COÛT : 10 €

■ **Date et horaires** : samedi 10/04/21

■ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube

■ **Public** : Agriculteurs ou Chasseurs désirant réguler les corvidés

AGRÈMENT DU PIÉGEUR

■ **Objectif** : Dispenser la formation obligatoire en vue de l'obtention de l'agrément de piégeur en vertu de l'arrêté ministériel du 13 décembre 2011. Formation obligatoire pour obtenir l'agrément. Formation sur 2 jours.

GRATUIT

■ **Dates et horaires** : vendredi 05/03/21 - vendredi 19/11/21.

■ **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube et terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches

■ **Public** : Personne désirant devenir piégeur agréé. Cette Formation est ouverte à partir de 15 ans, l'agrément n'étant accordé qu'à partir de 16 ans.

■ **En partenariat avec :**





VALORISER SON MÉTIER, SA PASSION

- **Dates :** Vendredi 12 mars 2021, 18h00 - 21h00
- **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- **Public :** Agriculteurs et/ou chasseurs

COÛT : 10 €

PROGRAMME

- Débat et échanges sur notre métier/passion
- Présentation des principaux éléments de langages
- Les Clés pour répondre aux attaques

LA BIODIVERSITÉ DANS LES AGROSYSTÈMES, UNE RICHESSE POUR L'AGRICULTURE ?

- **Objectif :** dispenser des éléments de connaissances et d'amélioration de pratiques en faveur de la biodiversité... cas des auxiliaires
- **Date et horaires :** 11 juin et 25 juin 2021, 9h - 17h
- **Lieu :** Siège de la Fédération + terrain
- **Public :** Exploitants agricoles et chasseurs sensibles à la biodiversité

Formation prise en charge par votre fond de formation professionnelle.



COMMENT FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT VITICOLE ?

Formation prise en charge par votre fond de formation professionnelle.

- **Objectif :** Favoriser la biodiversité en milieu viticole
- **Dates et horaires :** Mercredi 27 et jeudi 28 mai 2020, 9h - 17h
- **Lieu :** A définir
- **Public :** Viticulteurs, chasseurs sensibles à la biodiversité

IMPLANTER UNE HAIE ET L'ENTREtenir : BÉNÉFICES POUR LES AUXILIAIRES

- **Objectif :** Planter une haie : quoi ? Où ? Comment ? Quelles conséquences ?
- **Dates et horaires :** 28 janvier et 4 février
- **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs + terrain
- **Public :** agriculteurs, chasseurs sensibles au retour des haies et à leur entretien

Formation prise en charge par votre fond de formation professionnelle.



GARDE-CHASSE PARTICULIER

COÛT : 16 €

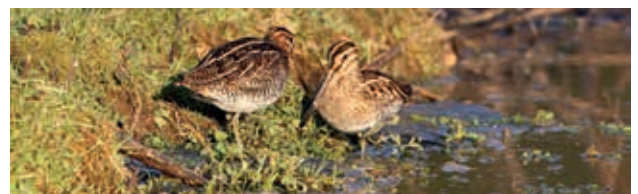
- **Objectif :** Obtenir les compétences exigées pour exercer les fonctions de garde-chasse particulier, conformément à l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers. Formation obligatoire pour obtenir l'assermentation.
- **Dates et horaires :** vendredi 15/01/21 module 1 et 23/01/21 module 2 et le vendredi 4 juin module 1 et le samedi 12 juin module 2, la formation complémentaire de GCP aura lieu le vendredi 4 juin entre 18h00 et 20h30.
- **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- **Public :** Personne désirant devenir garde-chasse particulier. Avoir 18 ans minimum le jour de la formation.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES GARDES CHASSE PARTICULIERS ASSERMENTÉS

- **Objectif :** Remise à niveau des compétences exigées pour exercer les fonctions de garde particulier.
- **Dates et horaires :** 4 juin 2021 18h-20h30
- **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- **En partenariat avec :**



COÛT : 10 €



BÉCASSES ET BÉCASSINES

- **Objectif :** Acquérir des connaissances sur la bécasse des bois et des bécassines.
- **Dates et horaires :** Mardi 7 décembre 2021 à 18h00
- **Lieu :** Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.
- **Public :** Tout public.

COÛT : 10 €

A noter : Pour les chasseurs intéressés par cette formation, apporter, si possible, les ailes des bécasses et/ou bécassines prélevées au cours du début de saison.

GARDE DES BOIS

- **Objectif :** Obtenir les compétences exigées pour exercer les fonctions de garde des bois particulier, conformément à l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers. Formation obligatoire pour obtenir l'assermentation.
- **Dates et horaires :** module 4 : Juin 2021 - inscription avant le 1 juin.
- **Lieu :** Lycée de Croigny aux loges-margueron. Avoir 18 ans minimum le jour de la formation

COÛT : 50 € sans coût de repas



CHASSER EN TOUTE SÉCURITÉ

- **Objectif** : Former les chasseurs dans le domaine de la sécurité lors d'une partie de chasse petit ou grand gibier.
- **Dates et horaires** : Samedi 25 septembre 8h30/12h
- **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- **Public** : Chasseurs de l'Aube.

PROGRAMME

- Bilan des accidents,
- Risques encourus,
- Manipulation des armes
- Mise en situation sur le parcours du permis de chasser avec un formateur,
- Et tir sur le sanglier courant.
- Questions diverses (en intérieur)

GRATUIT

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

- **Objectif** : Permettre aux chasseurs d'accomplir les gestes de premiers secours en milieu naturel.
- **Dates et horaires** : Samedi 25 septembre 13h30/17h
- **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches.
- **Public** : Chasseurs de l'Aube.
- **En partenariat avec** : pompiers de l'Aube

PROGRAMME

- L'alerte,
- Les malaises,
- Les hémorragies,
- Le massage cardiaque,
- Questions diverses.

GRATUIT



L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aube (ADCGG Aube) propose une formation destinée à tous les chasseurs adhérents ou non à l'ADCGG Aube.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VOS TIRS À L'ARME RAYÉE

- **Objectif** : Basés sur les fondamentaux du tir sur cible fixe, ponctués d'exercices et de tir réels permettent à chacun d'évaluer l'acquisition des techniques transmises. Ce stage vous permettra d'améliorer la qualité de vos tirs.
- **Dates et horaires** : Contacter M. Vancampen pour connaître la date de la formation. Prévoir la journée + repas sur place tiré du sac
- **Lieu** : Stand de tir de la région Troyenne

FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

Adhésion à l'ADCGG Aube : 18 € - Coût de la formation 20 € - 2 Boîtes de cartouches (non fournies) pour votre arme

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Marc VANCAMPEN
Moniteur de tir ADCGG Aube
marc.vancampen@yahoo.fr
Tél. 06 29 91 14 93



SAVOIR RÉGLER SON OPTIQUE DE VISÉE OU VISEUR POINT ROUGE / SAVOIR CHOISIR SA MUNITION POUR ARME RAYÉE

- **Objectif** : Axée sur les viseurs point rouge et lunettes de visée, afin que chacun soit en capacité de régler son appareil de visée en fonction de la munition choisie ou d'un changement de munition envisagé. Un exposé complet sur les munitions pour armes rayées du marché, les calibres destinés à la chasse du grand gibier et la balistique élémentaire complètera cette journée.
- **Dates et horaires** : Contacter M. Vancampen pour connaître la date de la formation. Prévoir la journée + repas sur place tiré du sac
- **Lieu** : Stand de tir de la région Troyenne

FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

Adhésion à l'ADCGG Aube : 18 € - Coût de la formation 20 € + 1 boîte de cartouches (non fournie) pour votre arme

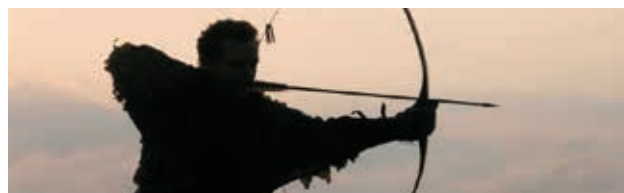


BREVET GRAND GIBIER

- **Objectif** : Dans le souci d'accompagner les chasseurs à améliorer leurs connaissances, l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Aube vous propose le Brevet Grand gibier. Cette formation constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Elle n'est pas obligatoire et ne se substitue en aucun cas au permis de chasser.
- **Dates et horaires** : Du 2 avril au 26 juin 2021
- **Lieu** : Siège de la fédération des chasseurs de l'Aube
- **Public** : Chasseurs et tout public aimant la nature

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Brevet grand gibier :
Patrick SAMBARDY :
psambardy@free.fr
ou 06 61 64 74 97
Voir site ADCGG Aube
Chasse d'été :
Gilles BERRARD :
gilles.berrard@orange.fr
ou 06 78 79 72 76
GRATUIT



CHASSE À L'ARC

- **Objectif** : Initier les participants à la pratique en vue de l'obtention de l'attestation de chasse à l'arc. La formation doit conduire à l'acquisition des connaissances pratiques permettant au chasseur à l'arc de manipuler et d'utiliser un arc de chasse dans des conditions de sécurité optimales.
- **Dates et horaires** : Le samedi 29 mai 2021 de 8h30 à 17h
Le samedi 18 septembre 2021 de 8h30 à 17h
- **Lieu** : Terrain du permis de chasser de la Fédération des Chasseurs de l'Aube à Dosches
- **Public** : Toute personne désirant pratiquer ce mode de chasse
- **En partenariat avec** :

FORMALITÉS D'INSCRIPTION ET COÛT

Formulaire spécifique à demander à la FDCA ou à télécharger. 16 €.



FORMATION CHASSE D'ÉTÉ DU GRAND GIBIER ET DU RENARD

- **Objectif** : Initier les participants à la chasse d'été
- **Dates et horaires** : Samedi 3 avril 2021 au siège de la Fédération de 14h à 18h
- **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- **Public** : Tout chasseur titulaire du permis de chasser
- **En partenariat avec** :



HYGIÈNE DE LA VENAISON

- **Objectif** : Informer et former les chasseurs ou responsables cynégétiques en matière de suivi sanitaire de la venaison. Formation obligatoire pour la vente de la venaison.
- **Date et horaires** : Le vendredi 2 juillet 2021 de 18h00 à 21h00
Le vendredi 10 décembre 2021 de 18h00 à 21h00
- **Lieu** : Siège de la Fédération des Chasseurs de l'Aube
- **Public** : Tout chasseur

COÛT : 10 €